

Patrice VERCHÈRE

*Rhône (8^{ème} circonscription)
Union pour un Mouvement Populaire*

Élu le 10 juin 2007

Secrétaire du bureau d'âge de l'Assemblée nationale
[J.O. du 27 juin 2007]

Adhère au groupe de l'Union pour un Mouvement
Populaire [J.O. du 27 juin 2007]

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles,
familiales et sociales [J.O. du 28 juin 2007]

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner
le projet de loi sur le dialogue social et la continuité du
service public dans les transports terrestres réguliers de
voyageurs [J.O du 24 juillet 2007]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

QUESTION AU GOUVERNEMENT

Enseignement supérieur. Universités. Réforme
[20 novembre 2007] (p. 4358)

QUESTION ORALE SANS DÉBAT

n° 146, posée le 29 janvier 2008. Voirie. Tunnels
(J.O. Questions p. 628). Appelée le 29 janvier 2008.
Circulation des poids lourds, Lyon (p. 557)

DÉBATS

**Projet de loi n° 101 sur le dialogue social et la
continuité du service public dans les transports
terrestres réguliers de voyageurs**

PREMIÈRE LECTURE

**Discussion des articles [31 juillet 2007] (p. 2530,
2568) ; [1er août 2007] (p. 2637, 2657)**

Après l'article 11

Son sous-amendement n° 185 (avancement de la date
de remise du rapport) à l'adt n° 92 rectifié de
M. Hervé Mariton (rapport au Parlement sur
l'évolution du dialogue social dans le secteur des
transports terrestres de voyageurs) (p. 2699) : adopté
(p. 2700)

Son sous-amendement n° 186 (prise en compte de la
spécificité insulaire, des dessertes côtières et de la

continuité territoriale) à l'adt n° 92 rectifié de
M. Hervé Mariton (p. 2699) : adopté (p. 2700)

**Projet de loi n° 284 de financement de la sécurité
sociale pour 2008**

PREMIÈRE LECTURE

**Discussion des articles [24 octobre 2007] (p. 3195) ;
[25 octobre 2007] (p. 3225, 3260, 3302), [26 octobre
2007] (p. 3336, 3362, 3404) ; [29 octobre 2007]
(p. 3438, 3465)**

Après l'article 11

Son amendement n° 373 rectifié (assouplissement du
régime d'exonération partielle de cotisations pour les
jeunes exploitants agricoles) (p. 3287) : adopté
(p. 3288)